

Dossier

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **L'Émilie : magazine socio-culturelles**

Band (Jahr): **[93] (2005)**

Heft 1497

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

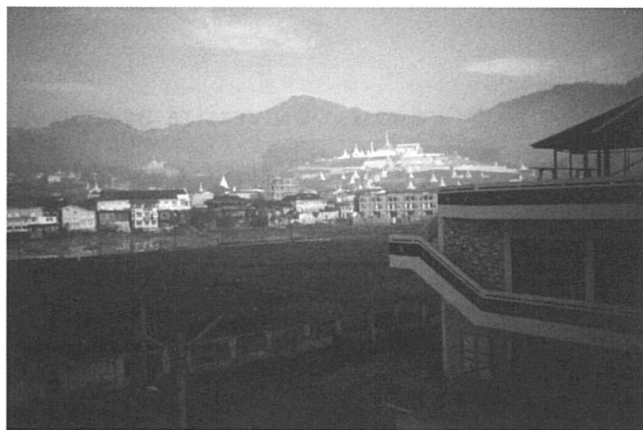
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Birmanie, le pays aux mille pagodes...



DR

Le 4 Janvier 1948, la Birmanie proclamait son indépendance. Celui sans qui cela n'aurait pu arriver était un Général de l'armée birmane, le Général Aung San, qui sortit successivement le pays des jougs japonais et anglais. Il ne sera malheureusement plus là pour assister à l'avènement de l'indépendance, ayant été assassiné six mois plus tôt, en même temps que l'ensemble du gouvernement d'union nationale qu'il avait formé. Ce gouvernement avait pour but, outre de tenter l'unification d'un pays très largement doté en groupes ethniques, d'opérer le délicat passage du statut de dominion de l'empire colonial britannique à celui d'Etat pleinement souverain.

A.VANDER-SCHUIJEREN

U Nu, qui remplaça Aung San au poste de premier ministre, se heurta rapidement à l'hostilité de certaines minorités ethniques qui voyaient d'un mauvais œil la naissance d'un Etat birman dans lequel les états fédérés, au nombre de sept, n'auraient plus leur mot à dire. De larges poches de « rébellion » communiste d'une part (bientôt rejointes par ce qu'il restera des troupes du Kuo Min Tang de Tchang-Kai-Tchek), et Karen d'autre part, déclenchèrent alors une véritable guerre civile que le gouvernement de Rangoon eut bien du mal à mener. Le théâtre des opérations se situant la plupart du temps dans des régions frontalières, que l'armée nationale connaissait mal. A la fin des années 50, la situation globale était très mauvaise. Toutefois, les Birmans avaient de bonnes raisons de croire à un brillant avenir : le taux d'alphabétisation était le plus élevé de toute l'Asie et la presse était libre et pléthorique. Le pays était surnommé le « bol de riz » de l'Asie du Sud-Est, il détenait plus des trois quarts des réserves mondiales de bois de teck, et possédait de vastes mines de pierres précieuses, jade et rubis en particulier. Plus vaste pays continental d'Asie du Sud-Est, la Birmanie a des frontières communes avec le Bangladesh, l'Inde, la Chine, le Laos et la Thaïlande. Autant de facteurs qui purent favoriser la persistance d'une guérilla, mais peuvent tout aussi bien aider un pays à s'affirmer sur la scène internationale. Le pays fut un des Etats fondateurs du mouvement des non-alignés, et en 1961 il fournit un Secrétaire Général à l'ONU, U Thant.

En octobre 1958, la situation était telle qu' U Nu demanda au Général Ne Win, commandant en chef des armées et ancien compagnon d'Aung San dans sa lutte pour libérer le pays, de « rétablir l'ordre ». Malgré tous ses efforts, rien n'y fit. Ne Win fit un coup d'Etat le 2 Mars 1962, prenant les rênes du pays afin de réaliser ce qu'il nommait « la voie birmane vers le socialisme » : il nationalisa l'économie en 1963 et cadenassa le pays pour mener en toute quiétude « sa » guerre contre les minorités ethniques.

Quarante ans plus tard, la Birmanie, rebaptisée Myanmar en 1989, régie par une dictature militaire féroce, est le septième pays le plus pauvre du monde. Travail et prostitution forcés y sont monnaie courante, le déplacement de

populations entières pour permettre la réalisation de « travaux d'intérêt national » est chose commune, et aucune liberté n'est tolérée, pas même celle de penser. Toute réunion de plus de cinq personnes est interdite. Les stigmates de la Terreur sont visibles : un militaire sur cinq appartient à la police secrète, tout le monde se méfie de tout le monde et les disparitions sans aucune explication sont une banalité. La corruption est très répandue dans l'armée, qui a vu ses effectifs passer de deux cent mille hommes à quatre cent cinquante mille en l'espace de quinze ans.

La Birmanie moderne accumule les funestes records : inflation si élevée qu'elle n'est pas évaluable; deuxième producteur et exportateur mondial d'opium et de son dérivé transformé, l'héroïne (juste derrière l'Afghanistan); producteur de métamphétamine (la nouvelle drogue de synthèse « du pauvre », qui fait des ravages dans le monde entier et qui était évaluée à plus d'un milliard de pilules pour 2003); plus grande armée d'enfants au monde (selon Human Rights Watch, 20% des soldats ont moins de 18 ans); premier pays à s'être fait décerner le peu enviable label de « narco-Etat » par l'Observatoire Géopolitique des Drogues; plus fort taux de déforestation au monde...

Le régime autoritaire et autarcique du Général Ne Win était certes très dur, mais ce n'est que lorsqu'il se retira, début 1988, que le véritable cauchemar des Birmans commença, si tant est qu'il soit possible d'établir une gradation dans le martyre d'un peuple entier. En effet, en septembre 1987, sur conseil de son numérologue, Ne Win décide de retirer de la circulation, sans aucune compensation, les trois plus petites coupures de kyats, soit environ 70% de la monnaie birmane. Le système bancaire étant inexistant, 90% de la population se retrouva ruinée du jour au lendemain. Cette folie de trop catalysa la colère des Birmans, et un mouvement général de désobéissance civile entraînant étudiants, puis professeurs, fonctionnaires, paysans, vieillards, enfants, gagna l'ensemble du pays en quelques semaines. Le 8 Août 1988, la plus grande manifestation, pacifique comme il se doit concernant un peuple à 90% bouddhiste, jamais organisée en

Birmanie réunit près de 500.000 personnes à Rangoun, la capitale. L'armée encercla les manifestants et tira à vue sur tout ce qui ne portait pas d'uniforme militaire, médecins et infirmières y compris. De 3000 à 10000 personnes, selon les témoignages, furent ainsi froidement assassinées, sans compter ceux ou celles qui périrent de froid, de faim ou de la malaria durant leur fuite à travers le pays, pourchassées pendant plus d'un mois pour certaines. Ne Win annonça dans les semaines qui suivirent son retrait de la vie politique en faveur du SLORC (Conseil d'Etat pour la Restauration de la Loi et de l'Ordre).

A partir de cette date, non seulement la répression de toute opposition, si discrète soit-elle, se poursuit (collèges, lycées, universités seront fermés), mais la junte se mit à organiser le pillage en règle de toutes les ressources du pays, à son unique profit. C'est à partir de ce moment que le travail forcé, donnée «culturelle» selon la junte, devint une institution au service de l'ouverture du pays aux investissements étrangers. Désormais, le déplacement de villages entiers accompagne les grands travaux d'Etat,

construction de chemins de fer, de barrages, ou du tristement célèbre gazoduc de Yadana, construit par la société française Total.

De même, grâce au «Roi de la drogue», un certain Khun Sa, la production d'opium fit un bond, passant de 800 tonnes par an à plus de 2500 tonnes en quelques années. La junte, s'apercevant vite de la bonne rentabilité de l'héroïne, construisit des usines de transformation de l'opium. Elle organisa le trafic en procurant des papiers spéciaux permettant de passer les barrages.

Les généraux sont tranquilles, personne en Asie ne leur fera de reproches. Probablement pour une affaire de façade, une purge a lieu au sein des cercles proches du pouvoir, et le SLORC devient SPDC (Conseil d'Etat pour la Paix et le Développement, saisissez la nuance) le 15 Novembre 1997. Si certaines têtes changent, la ligne générale ne bouge pas d'un iota : enrôlement forcé d'enfants dans l'armée, utilisation de ces derniers ou de leurs aînés comme boucliers humains, détecteurs de mines ou porteurs de matériel militaire.

La condition des femmes birmanes sous le régime militaire.

Comme le montre encore le dernier rapport (Threat to the Peace) présenté en septembre 2005 au Conseil de Sécurité de l'ONU, les femmes et jeunes filles birmanes sont continuellement soumises au harcèlement sexuel avec sévices entraînant quelquefois la mort, et ceci par les militaires et officiers de l'armée birmane. Ces exactions sont surtout commises sur les femmes d'origine ethnique et dans le contexte de conflits armés. Cette violence est utilisée comme une arme par les militaires pour démoraliser et affaiblir les minorités ethniques. Chaque année plusieurs femmes birmanes viennent témoigner de ces exactions à la Commission des Droits de l'Homme à Genève afin que leur cause soit entendue.

Situation géographique

La Birmanie est un pays du Sud-Est asiatique situé dans la péninsule indochinoise. Elle est limitée au nord par la région autonome du Tibet (Chine), à l'est par la Chine, le Laos et la Thaïlande, au sud par la mer d'Andaman et le golfe du Siam, et à l'ouest par l'océan Indien, le golfe du Bengale, le Bangladesh et l'Inde. La Birmanie forme, en principe, une Union fédérale – d'où le nom d'Union birmane – composée de sept États théoriquement peuplés de non-Birman-e-s au nord (l'État arakan, l'État chin, l'État kachin, l'État karen, l'État kayah, l'État shan et l'État môn) et de sept provinces ou «divisions» administratives habitées par des Birman-e-s au sud.

Source : Jacques Leclerc, www.tfq.ulaval.ca/axl/

L'Association Suisse-Birmanie

L'association Suisse Birmanie est née en 1992, fondée par un groupe de personnes passionnées par la Birmanie. Sa mission est d'apporter aide et soutien aux peuples opprimés de Birmanie et de faire entendre leur voix. Ses moyens : soutenir activement les forces démocratiques birmanes élues en mai 1990 qui luttent pour la liberté et la démocratie; promouvoir la cause birmane auprès des autorités suisses et informer la population suisse sur les réalités sociales, politiques et culturelles en Birmanie; appuyer toutes les initiatives qui apportent une aide concrète aux personnes et aux groupes qui s'engagent en faveur de la démocratie en Birmanie.

Soutenez-nous et devenez membre de l'ASB

Vous serez informés de ce qui se passe en Birmanie et des activités de l'association.

Cotisation annuelle: Fr. 50.- Etudiant-e / AVS / AI / chômeur-euse : Fr. 25.-

Cotisations et dons : CCP: 12-13564-9 www.birmanie.ch

De l'accroissement de la capacité des femmes en régime militaire...

Les dénonciations de cas de violences à l'encontre des populations civiles se sont multipliées en Birmanie¹ depuis le coup d'état militaire de 1988. Le gouvernement constitué par la junte au pouvoir, qui a pris le nom de « Conseil d'Etat pour la Paix et le Développement », y mène de nombreuses et meurtrières campagnes anti-insurrectionnelles contre les populations qui tiennent toujours tête à l'opresseur. Des associations de femmes basées à l'étranger tentent de faire entendre la voix de la résistance. De son côté, le pouvoir tente d'instrumentaliser la cause des femmes pour les besoins de sa propagande.

CHRISTIAN SCHIESS

Comme c'est le cas dans la plupart des conflits armés depuis la deuxième guerre mondiale, et tout particulièrement dans les conflits internes, ce sont les populations civiles qui paient le plus lourd tribut dans les guerres « modernes ». Face à l'image réductrice, mais persistante, d'hommes se tuant entre eux sur le champ de bataille, la réalité birmane est là pour nous rappeler les ravages qu'une guerre civile provoque également parmi les femmes ou les enfants. Ici le champ de bataille, ce sont précisément les villages qui opposent leur résistance à la junte militaire. Pour celle-ci, briser la résistance revient à terroriser les habitant-e-s, à déplacer des populations entières qu'elle soumet massivement au travail forcé.

Dans son dernier rapport sur la Birmanie², Amnesty International fait état des exactions commises par les militaires : enrôlement forcé de villageois-e-s pour le transport d'équipements et de nourriture, pour la construction de baraquements et d'infrastructures (routes, ponts et chemins de fer), travail forcé dans les fermes militaires, sans rémunération et dans des conditions d'esclavage. Toute velléité de résistance est immédiatement réprimée afin de servir d'exemple dissuasif : le rapport relate les cas de nombreuses personnes battues à mort ou brûlées vives dans leurs maisons incendiées. Le travail forcé inclut également le travail sexuel imposé aux jeunes filles célibataires. Lorsque celles-ci ne sont pas enlevées manu militari à leurs familles, les militaires commandent aux hommes de leur fournir de l'alcool et des filles obligées de les servir dans les baraquements. Il est fait état de plusieurs cas d'hommes ayant été relâchés après des travaux forcés, mais dont les filles ou les épouses restent détenues.

Cependant, les violences sexuelles ne sont pas seulement pratiquées à des fins de répression ou de divertissement des troupes. Dans un rapport intitulé « Licence to rape³ » (permis de violer), l'association Shan Women's Action Network⁴ (SWAN) détaille 173 cas de viols individuels ou collectifs commis par des militaires, le plus souvent des officiers supérieurs, sur 519 femmes âgées de 5 à 62 ans, chez elles ou sur les sentiers menant aux villages de la province de Shan. Dans un cas sur quatre, les victimes sont mortes consécutivement au viol, par armes à feu, par suffocation, par lapidation ou brûlées vives. Le viol s'inscrit donc dans un long catalogue de pratiques meurtrières ; il est institué et « normalisé » comme arme de guerre. Lorsque l'ennemi désigné est potentiellement chaque habitante de chaque village, le corps des femmes cesse d'être un simple objet de plaisanteries de caserne, mais devient un véritable terrain de bataille sur lequel les militaires peuvent se mesurer entre eux et se prouver leur courage, comme en témoigne le fait que les viols sont ici le privilège des gradés. Ce qui contribue en retour à redoubler l'énergie guerrière des soldats tout en désho-

norant les familles. Il semble bien que nous assistions en Birmanie à l'une des expressions les plus abjectes de ce à quoi peut conduire l'exaltation de la virilité par l'institution militaire.

« Les femmes de Myanmar entrent dans une nouvelle époque : leurs capacités s'accroissent, leurs traditions raffinées s'épanouissent »

Face aux dénonciations répétées de la part d'associations de femmes birmanes basées en Thaïlande et cherchant à mobiliser l'opinion mondiale, le Conseil d'Etat pour la Paix et le Développement, celui-là même qui encourage et couvre systématiquement les agissements des militaires⁵, a créé en 2003 sa propre « Fédération des affaires féminines⁶ » (MWF) pour diffuser sa propagande dans le monde. Et cela semble fonctionner, à en croire son implication dans un projet de développement financé par le gouvernement australien ou sa collaboration avec des organisations internationales. Dans ce cadre, la MWF peut organiser le retour forcé des femmes qui ont tenté de fuir vers la Thaïlande voisine, sous le prétexte de la lutte internationale contre le trafic humain⁷. La MWF se targue sans ironie de représenter 27 millions de femmes, soit 50.3% de la population du pays, et d'être « la seule organisation féminine du Myanmar imprégnée de nationalisme et de patriotisme ». Il faut dire que pour ce faire, elle n'hésite pas à recourir au recrutement forcé de membres à travers le pays et à leur imposer le port de l'uniforme⁸. Il faut en outre lui reconnaître une certaine habileté à manier le langage globalisé de la « cause » bien entendue des femmes ; laissons-lui donc le mot de la fin : « Les femmes de Myanmar entrent dans une nouvelle époque : leurs capacités s'accroissent, leurs traditions raffinées s'épanouissent⁹. »

¹Myanmar est le nom officiel de l'Etat dirigé par la junte militaire et reconnu par la communauté internationale.

²Myanmar : Leaving Home, ASA 16/023/2005, www.amnesty.org

³consultable sur le site de l'association

⁴www.shanwomen.org

⁵voir le rapport de l'association Women's League of Burma, « System of impunity » : www.womenofburma.org

⁶Myanmar Women's Affairs Federation : www.mwaf.org.mm

⁷SWAN, « Shan Women's Action Network Newsletter », no.5, septembre 2004

⁸idem

⁹site internet de l'ambassade du Myanmar à Paris

Le 19 juin 2005, «la dame de Rangoon» fêtait seule ses 60 ans

Aung San Suu Kyi est née à Rangoon (capitale de la Birmanie) en 1945, où elle a grandi, avec sa mère, jusqu'à l'adolescence. Alors qu'elle n'a que deux ans, Aung San Suu Kyi vit un événement qui la met très tôt face à la réalité inacceptable de la Birmanie: son père Aung San, qui avait signé l'indépendance de la Birmanie six mois auparavant avec les colons britanniques, est froidement assassiné, tout comme six autres de ses collaborateurs.

LORRAINE ODIER

Dans les années 60 Aung San Suu Kyi suit sa mère, Daw Khin Kyi, à Delhi, où cette dernière a été nommée ambassadrice. C'est dans cette ville qu'Aung San Suu Kyi débute alors des études universitaires, qu'elle poursuit à Oxford, où elle obtient une licence en philosophie, économie et politique. En Angleterre, Aung San Suu Kyi se construit une carrière académique. Elle s'y marie avec un ressortissant britannique, Michael Aris, universitaire spécialiste du Tibet et du bouddhisme. Ensemble ils auront deux fils.

Après 28 ans passés à l'étranger, Aung San Suu Kyi revient à Rangoon en 1988, au chevet de sa mère mourante. Elle ne quittera plus jamais la Birmanie. En effet, cette année-là, le Général Ne Win, qui avait opéré un coup d'Etat en 1962, est contraint de démissionner face à la faillite de l'Etat. Les mouvements populaires pour la démocratie s'organisent autour d'un mouvement étudiant. Des milliers de personnes descendent dans la rue pour réclamer la mise en place de la démocratie. La junte militaire répond alors par une répression sanglante, abroge la constitution de 1974, rebaptise le pays «Myanmar» (pays merveilleux) et instaure la loi martiale. C'est au cœur de ces révoltes qu'Aung San Suu Kyi entame son combat non-violent pour l'avènement de la démocratie en Birmanie. Elle est rapidement nommée secrétaire générale du tout récent parti «Ligue Nationale pour la Démocratie» (LND) et se trouve en première ligne lors de nombreuses manifestations.

Peu de temps après son élection, sa mère meurt des suites de sa maladie. Les funérailles de la veuve du père de l'indépendance sont l'occasion d'une manifestation contre le pouvoir militaire en place. Mais, rapidement, accusée par la junte militaire d'avoir organisé des meetings publics et de nuire à l'Etat, Aung San Suu Kyi est placée en résidence forcée et décrétée inéligible. Les élections populaires qui ont lieu peu après en 1990 (les premières depuis 1960) sont largement remportées par la LND (82%). Cependant la junte militaire ne reconnaîtra jamais le résultat de ces votations populaires et fera enfermer et tuer de nombreux membres du parti. A partir de ces événements «La dame de Rangoon» n'abandonnera plus la lutte pour la démocratie et fera abstraction totale de sa vie privée. En 1999, alors que son mari est mourant en Angleterre, elle reçoit l'autorisation d'aller le voir, mais elle refuse, sachant que si elle quitte le territoire birman, elle ne pourra plus y revenir. Son mari meurt sans qu'elle ne l'ait revu depuis trois ans.

Son combat reçoit rapidement une reconnaissance internationale, en 1991, le Prix Nobel de la paix lui est attribué et par la suite de nombreux titres lui sont remis en guise de soutien de la part de divers Etats. Elle a reçu encore dernièrement le titre de docteur honoris causa de l'université catholique de Louvain et le prix de citoyenne d'honneur de la ville de Paris. Faire connaître

la situation Birmane à l'étranger et appeler les autorités politiques de nombreux pays à s'engager auprès des démocrates birmans semble être un des éléments centraux de sa lutte. Elle bénéficie ainsi d'un appui engagé de l'ONU, qui obtiendra sa libération en 2002. Cette mise en liberté sans condition ne durera cependant pas longtemps, puisque 19 mois plus tard Aung San Suu Kyi et plusieurs membres de son parti, en déplacement dans le pays, sont victimes d'une embuscade. Ceux qui ne sont pas tués sur place sont emprisonnés.



Aung San Suu Kyi propose trois mesures concrètes aux pouvoirs politiques étrangers: «des sanctions économiques (contre la Birmanie) – ce qui signifie également un boycott touristique –, une intervention du Conseil de sécurité de l'ONU et une plus grande vigilance de la part de l'Association des nations du Sud-Est asiatique (ASEAN)». Le boycott économique est suivi par bon nombre de pays, mais l'entreprise française Total, qui reste solidement implantée en Birmanie, fait l'objet des critiques virulentes de plusieurs associations et reste accusée de permettre la subsistance du régime en place. Pour sa part, l'ASEAN lui a certainement offert son plus beau cadeau d'anniversaire puisqu'elle a obtenu de la junte qu'elle retire sa candidature à la présidence tournante de l'ASEAN en 2006.

Aujourd'hui, selon des sources proches de la LND à Rangoon, les seuls contacts qu'ait Aung San Suu Kyi avec le monde extérieur sont les visites de ses deux médecins personnels. Elle est contrainte au silence depuis déjà deux ans...

Le «Papillon de fer», telle qu'elle a été surnommée par ses compatriotes, est devenue la représentante de la lutte pour la démocratie dans son pays et au-delà des frontières de la Birmanie. Alors qu'elle passait le cap de sa 61ème année isolée, dans le monde entier, de nombreuses manifestations et célébrations ont tenu à marquer l'événement.

« Je veux d'abord sensibiliser la communauté internationale sur ce qui se passe dans mon pays. »

Nang Charm Tong est active au sein de la Shan Women's Action Network (SWAN), association qui se bat pour aider les femmes réfugiées Shan à la frontière birmano-thaïlandaise¹.

PROPOS RECUEILLIS PAR E.J.-R.

L'émilie: Quel est votre parcours ?

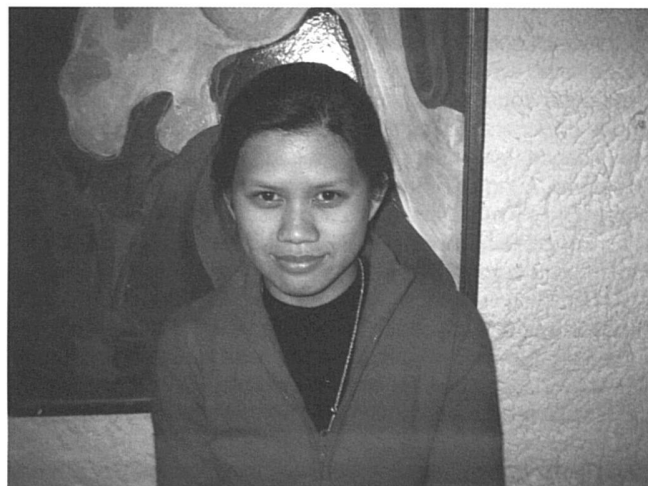
Charm Tong: Je suis née dans l'Etat Shan. J'ai grandi dans une zone de combat jusqu'à l'âge de six ans. Puis mes parents m'ont envoyée dans un orphelinat catholique à la frontière entre l'Etat Shan et la Thaïlande. J'ai eu de la chance, car en grandissant, j'ai découvert combien les gens souffraient de l'oppression. Je me suis alors engagée, d'abord comme stagiaire puis comme professionnelle dans la SWAN afin d'aider les femmes sur la frontière birmano-thaïlandaise.

L'émilie: Quelle est la situation dans l'Etat Shan ?

Charm Tong: Depuis 1996, plus de 400'000 personnes ont été déplacées ou condamnées à l'exil. En effet, la junte militaire se déplace constamment à l'intérieur de l'Etat Shan, utilisant les populations villageoises comme esclaves et exerçant une féroce répression, sous prétexte que ces populations sont de mèche avec la résistance. En réalité, la junte s'assure le contrôle des gisements de pierres précieuses et de la production du teck, tout en se gardant des velléités sécessionnistes. Le modus operandi de cette junte est toujours le même, comme elle a besoin d'ouvrier-e-s pour la construction des bases militaires, des routes et des voies de chemin de fer, et de porteurs pour les munitions, elle exige que chaque famille choisisse un de ses membres pour servir d'esclave deux à trois semaines par mois. En général, ce sont les enfants qui sont choisis, car les parents doivent rester sur leurs terres afin de les cultiver pour ne pas mourir de faim, d'autant que les militaires pillent des champs entiers pour subvenir à leurs propres besoins.

L'émilie: Quelle est la situation spécifique des femmes ?

Charm Tong: Les femmes souffrent de tous les problèmes dont sont affectés la population dans son ensemble: esclavage, meurtre arbitraire, etc. Mais en plus, elles doivent supporter une violence sexuelle sans limite. Lorsqu'elles sont recrutées comme esclaves, non seulement elles construisent les routes et portent les munitions et les armes tout le jour, mais en plus quand vient la nuit, elles deviennent les esclaves sexuelles des militaires. En outre, elles souffrent de l'état sanitaire catastrophique du pays. La mortalité en couche, par exemple, est très élevée: Sur 100000 femmes qui accouchent, 1000 meurent, alors qu'en Suisse seules sept femmes meurent sur 100'000 accouchements. Et celles qui arrivent à traverser la frontière thaïlandaise ne sont pas à l'abri non plus. Elles doivent pour survivre travailler comme femmes de ménage, voire comme prostituées, pour des salaires de misère, avec en plus la menace constante de se voir expulsées.



DR

L'émilie: Quelle est la position de la Thaïlande par rapport à ce qui se passe en Birmanie et dans l'Etat Shan.

Comment la Thaïlande gère-t-elle la situation ?

Charm Tong: Pour nous les Shan, la situation est très difficile, car la Thaïlande ne nous reconnaît pas comme réfugiés politiques. Et ceci pour plusieurs raisons. Avant 1996, il y avait peu de réfugié-e-s Shan en Thaïlande, car un groupe armé, dirigé par un narcotrafiquant nommé Khunsa, unifiait la résistance et maintenait la junte relativement éloignée de l'Etat Shan. Mais Khunsa a passé un accord avec la junte en 1996, et l'armée birmane s'est avancée dans le territoire, faisant les ravages que l'on sait. Face à l'exode massif des Shan, le gouvernement thaïlandais a eu peur d'être envahi. De plus, les Shan parlant le Thaï, les Thaïlandais considèrent qu'il est facile pour eux de s'intégrer. A cela s'ajoute que les opposants historiques au gouvernement birman sont les Karens, les Shan sont donc perçus comme des réfugiés économiques, les camps de réfugiés du HCR sont donc réservés aux Karènes. Quoi qu'il en soit, la Thaïlande est un pays qui n'a pas signé la Convention de Genève et sa clause de non-refoulement. Il y a trois ans, le gouvernement thaïlandais a voulu donner des permis aux réfugié-e-s Shan, permis qui coûtaient 1300 Bats. Mais lorsque l'on sait qu'en moyenne un-e ouvrier-e ou un-e serveur-euse gagne 300 Bats par mois, on se rend compte que très peu de réfugié-e-s auraient pu s'offrir une vie officielle.

L'émilie: Quelles actions menez-vous pour aider les femmes sur la frontière birmano-thaïlandaise ?

Charm Tong: Nous nous battons sur plusieurs fronts, car les besoins sont immenses. Notre première tâche consiste à récolter des informations et à les diffuser le plus largement possible par le biais de notre site Internet et de la radio. Nous essayons d'obtenir des renseignements sur la situation humanitaire, mais nous tentons également de fournir des informations aux populations qui accèdent à notre site ou qui nous écoutent. Nous donnons des conseils de santé, par exemple sur le SIDA. Nous avons une école, une clinique, des groupes de soutien psychologique pour les femmes qui ont été violées, des programmes de formation et de sensibilisation aux questions genre, par exemple sur la violence domestique, et aux questions politiques. Nous intervenons aussi dans les cas d'urgence. Dernièrement, une jeune femme de 17 ans s'était réfugiée dans la forêt avec son mari pour échapper aux militaires. Elle était en fin de grossesse. Malheureusement, les militaires les ont retrouvés. Ils ont attaché le mari à un arbre et à dix ont violé la jeune femme six heures durant. Elle s'est évanouie et à son réveil, elle était seule et le travail avait commencé. Elle a mis son bébé au monde, des gens de la région l'ont trouvée et l'ont emmenée en Thaïlande, totalement démunie. Le réseau l'a alors pris en charge.

L'émilie: Qu'attendez-vous de votre passage en Suisse ?

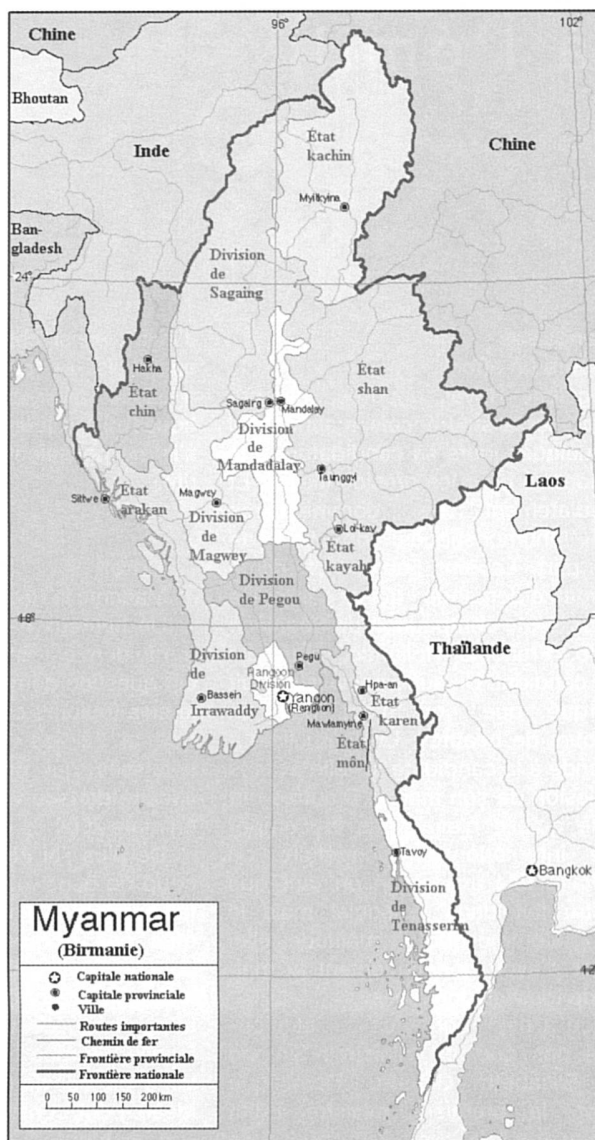
Charm Tong: Je veux d'abord sensibiliser la communauté internationale sur ce qui se passe dans mon pays. Je veux que les gens sachent que le viol ethnique est une arme de guerre de plus en plus fréquemment utilisée, en toute impunité. J'aimerais aussi que la communauté internationale fasse pression sur les gouvernements birman et thaïlandais pour faire cesser ces exactions. D'ailleurs, la communauté internationale a tout à y gagner, car l'instabilité dans cette région est un grave problème. Elle permet toutes sortes de trafics: de drogue et de réfugiés notamment, sans compter les ressources naturelles dont la Birmanie est riche. L'ONU essaye bien d'exercer quelques pressions, son rapporteur spécial a dressé un tableau très clair de la situation, mais pour l'instant cela n'a servi qu'à ce que la junte chasse l'ONU du territoire. Il faut donc que l'ONU exerce des pressions encore plus fortes et fasse plier le gouvernement birman. Pour cela, nous avons besoin que l'opinion internationale soit de notre côté.

L'émilie: Vous avez reçu un prix pour votre action, êtes-vous satisfaite?

Charm Tong: Oui, je suis très contente, car c'est une reconnaissance du problème qui touche l'Etat Shan. C'est également une reconnaissance du travail accompli par le réseau et une façon de saluer le courage des femmes qui osent briser le silence. C'est un peu d'espoir, pour le futur.

¹www.shanwomen.org

²2005 REEBOK HUMAN RIGHTS AWARD RECIPIENT



La Birmanie: mosaïque de populations

L'État birman englobe un nombre considérable d'ethnies : les Birmans (75 %), les Shans (11 %), les Arakans (6 %), les Karens (5 %), les Môn (3 %), les Kachins (2,5 %), les Chins, les Karennis (Kayahs), les Lahus, les Rohingyas, les Gurkhas, les Palaungs, les Méos (Hmongs), les Nagas, les Akhas, les Lisaws, les Kadus, les Was, les Mokens (ou Mawkens), etc. Le pays compte aussi 150 000 Chinois et 800 000 Indiens. Trois de ces ethnies font souvent parler d'elles parce qu'elles se révoltent contre l'ethnie majoritaire birmane : les Karens, les Kachins et les Shans. De plus, les Was vivant sur la frontière avec la Chine sont périodiquement en insurrection.

Les Birmans constituent le groupe ethnique le plus important, forment 75 % de la population et parlent le birman. L'alphabet du birman repose sur le sanskrit et le pali, les deux langues sacrées du bouddhisme. Les minorités de ce pays, pour leur part, représentent environ 23 % de la population totale, occupent les deux tiers du territoire et parlent une centaine de langues: le shan (11 %), l'arakan (6 %), le karen (5 %), le môn (3 %), le kachin (2,5 %), le chin, le karenni, le lahu, le rohingya, etc. En plus du birman, l'anglais, le chinois et le thaï sont très utilisés dans ce pays en tant que langues véhiculaires.

Source : Jacques Leclerc, www.tifq.ulaval.ca/axl/